

**SOCODEVI : Société de coopération
pour le développement international**

États financiers
Au 31 mars 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **SOCODEVI : SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL** (Société), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 22 septembre 2023

¹ FCPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119066

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

PRODUITS

Programme international	32 618 940 \$	30 617 563 \$
Contributions des institutions membres sous forme de services rendus	183 938	330 762
Contributions des institutions membres	56 132	45 510
Intérêts et autres	427 196	182 143
	33 286 206	31 175 978

CHARGES

Programme international	29 968 666	28 332 478
Charges institutionnelles	3 155 396	2 622 302
Contributions des institutions membres sous forme de services rendus	183 938	330 763
Amortissement des immobilisations corporelles	49 893	56 720
Amortissement des actifs incorporels	518	740
	33 358 411	31 343 003

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT SUBVENTIONS

(72 205) (167 025)

SUBVENTION SALARIALE D'URGENCE DU CANADA ET SUBVENTION D'URGENCE DU CANADA POUR LE LOYER

- 188 503

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(72 205) \$ 21 478 \$

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

	Non affecté	Investi en immobili- sations corporelles et actifs incorporels (notes 5 et 6)	Affecté au titre de fonds de prévoyance	Affecté au titre de fonds des projets spéciaux	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	5 142 312 \$	166 379 \$	1 798 270 \$	1 183 161 \$	8 290 122 \$	8 268 644 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(127 344)	(50 411)	60 839	44 711	(72 205)	21 478
Affectations	(57 408)	57 408	-	-	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	4 957 560 \$	173 376 \$	1 859 109 \$	1 227 872 \$	8 217 917 \$	8 290 122 \$

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

BILAN

Au 31 mars

2023

2022

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	3 073 247 \$	4 120 397 \$
Épargnes à terme, 2,5 % à 4,2 %	14 580 416	11 315 946
Créances (note 3)	2 312 193	1 967 518
Frais payés d'avance	1 348 403	1 374 383
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 4)	241 865	1 576 377

21 556 124 20 354 621

PLACEMENTS (note 4)

3 612 651 1 622 452

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

172 167 164 652

ACTIFS INCORPORELS (note 6)

1 209 1 727

25 342 151 \$ 22 143 452 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 8)	1 471 413 \$	2 044 149 \$
Produits reportés (note 9)	14 803 071	11 229 925

16 274 484 13 274 074

PROVISIONS POUR CONTRIBUTIONS FUTURES

849 750 579 256

17 124 234 13 853 330

ACTIF NET

Non affecté	4 957 560	5 142 312
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	173 376	166 379
Affecté au titre de fonds de prévoyance	1 859 109	1 798 270
Affecté au titre de fonds des projets spéciaux	1 227 872	1 183 161

8 217 917 8 290 122

25 342 151 \$ 22 143 452 \$

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENT (notes 10 et 11)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(72 205) \$	21 478 \$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	50 411	57 460

(21 794) 78 938

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement **2 681 715** (1 256 899)

2 659 921 (1 177 961)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(2 000 000)	(32 459)
Produit de la cession de placements net des revenus d'intérêts	1 344 313	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	(57 408)	(46 340)

(713 095) (78 799)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation des provisions pour contributions futures	270 494	294 817
---	----------------	---------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

2 217 320 (961 943)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
début de l'exercice

15 436 343 16 398 286

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
fin de l'exercice

17 653 663 \$ 15 436 343 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se composent
des éléments suivants :

Encaisse	3 073 247 \$	4 120 397 \$
Épargnes à terme, 2,5 % à 4,2 % (2022 - 0,25 % à 0,7 %)	14 580 416	11 315 946
	17 653 663 \$	15 436 343 \$

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société est un organisme à but non lucratif constitué en vertu des dispositions de la partie II de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. En collaboration avec ses différents bailleurs de fonds, avec l'engagement de ses institutions membres et par la mise en valeur de la formule coopérative, mutualiste ou d'autres formes associatives, la Société contribue au développement durable des pays où elle intervient en ayant pour objectif que les populations se prennent en charge. La Société est exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Principe de consolidation

La Société a un accord de consortium avec le Centre de coopération internationale en santé et développement et les Avocats sans frontières Canada aux fins du projet « Santé et droits des femmes, des adolescentes et des enfants (PLURIELLES) ». En vertu de ce contrat, conclu le 30 juillet 2021 par les parties, l'Organisme détient 25 % des droits, des obligations, des actifs, des produits et des pertes du consortium.

L'Organisme comptabilise sa participation dans un consortium selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

La Société a conclu des accords de contributions avec différents bailleurs de fonds en vertu desquels elle doit retourner à ces bailleurs toute somme fournie par ces derniers qui n'aura pas été dépensée ou justifiée, d'après les modalités des programmes acceptées par les bailleurs. Aucune provision n'a été comptabilisée à l'égard de sommes qui pourraient être retournées.

En vertu de certains accords conclus avec les bailleurs de fonds, les intérêts générés par ces contributions doivent être utilisés pour les fins du projet et les intérêts qui n'auront pu être dépensés ou justifiés doivent être retournés à ces bailleurs. Ces intérêts sont comptabilisés comme produits reportés et transférés dans les revenus du projet au moment où ils sont réinvestis dans le projet. Tout autre revenu d'intérêt est inclus à la rubrique « Intérêts et autres revenus ».

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

L'actif net non grevé d'affectations est constitué de l'excédent de l'exercice en cours et des excédents des exercices antérieurs, déduction faite des affectations aux autres fonds.

L'actif net investi en immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels.

L'actif net affecté au titre de fonds de prévoyance vise à doter la Société d'une réserve suffisante pour permettre de répondre à ses obligations financières envers ses partenaires, bailleurs, fournisseurs et employés. L'augmentation de ce fonds doit être entérinée par le conseil d'administration. La disposition et l'utilisation de ce fonds doivent être décidées par les membres en assemblée générale spéciale. Les revenus de placements provenant des ressources de ce fonds sont également présentés dans le fonds de prévoyance.

L'actif net affecté au titre de fonds des projets spéciaux vise à doter la Société des ressources financières pour favoriser et renforcer son développement. L'augmentation, la disposition et l'utilisation de ce fonds doivent être entérinées par le conseil d'administration.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires au taux de change historique et les postes de l'état des résultats au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance ont été versés à des partenaires locaux, à des consultants locaux, à des employés locaux ainsi qu'à des employés canadiens en poste à l'étranger afin de permettre la réalisation des projets dans les pays d'intervention. Les frais payés d'avance incluent également des déboursés de nature administrative.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les durées ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durées ou taux
Améliorations locatives	linéaire	Durée restante du bail
Équipement informatique	solde décroissant	30 %
Matériel roulant	linéaire	4 ans
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20 %

Les immobilisations corporelles achetées dans le cadre du programme international sont imputées aux résultats car la Société n'en conserve pas la propriété.

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif au taux de 30 %.

Produits reportés

Les contributions des bailleurs, dont les charges relatives aux projets correspondants ne sont pas engagées, sont comptabilisées comme produits reportés et transférées aux résultats de l'exercice au cours duquel ces charges sont engagées.

Contributions sous forme de services rendus

Les contributions sous forme de services rendus représentent la valeur de la contribution fournie par les institutions membres de la Société dans le cadre de son programme international. Cette valeur a été estimée d'après les taux journaliers reconnus par Affaires mondiales Canada dans le cadre de son programme international.

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre gratuit

Les résultats n'incluent pas le coût des services rendus dans le cadre des activités de sensibilisation et institutionnelles par les administrateurs, le personnel et autres personnes-ressources des institutions membres de la Société.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Avantages sociaux futurs

La Société offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la mise en place du régime a lieu ou au cours duquel une entente au sujet de la modification du régime est conclue.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des épargnes à terme.

3. CRÉANCES

	2023	2022
Contributions à recevoir	1 691 850 \$	1 199 222 \$
Provision pour créances douteuses	-	50 006
	1 691 850	1 149 216
Contributions à recevoir des projets en coentreprises	413 190	330 636
Contributions à recevoir au nom des partenaires	109 101	467 746
Autres	98 052	19 920
	2 312 193 \$	1 967 518 \$

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

4. PLACEMENTS

	2023	2022
Fonds de prévoyance et fonds des projets spéciaux		
<u>Placements au coût</u>		
Desjardins		
Certificat de dépôt à terme au taux annuel composé de 3 %, échéant en septembre 2024, non remboursable avant échéance	107 076 \$	104 977 \$
La Capitale		
Certificats de placement garanti aux taux annuels composés variant de 0,8 % à 4,15 %, échéant jusqu'en juillet 2026, non remboursables avant échéance	1 490 532	1 473 157
Union vie		
Certificat de placement au taux annuel composé de 1,6 %, échéant en janvier 2024, rachetable en tout temps	134 789	1 465 810
Fonds d'investissement solidaire international du Québec		
Investissement au taux annuel composé de 3 %, pouvant être bonifié à 5 % si la rentabilité du Fonds le permet, échéant en avril 2030, non remboursable avant échéance	40 000	40 000
Certificat de dépôt à terme encaissé au cours de l'exercice	-	114 885
	1 772 397	3 198 829
<u>Placement à la juste valeur</u>		
SSQ		
Fonds communs de placements	2 082 119	-
	3 854 516	3 198 829
Portion échéant au cours du prochain exercice	241 865	1 576 377
	3 612 651 \$	1 622 452 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	176 998 \$	173 859 \$	3 139 \$	-
Équipement informatique	332 298	225 491	106 807	89 476
Matériel roulant	40 090	40 090	-	-
Mobilier et équipement de bureau	231 314	169 093	62 221	75 176
	780 700 \$	608 533 \$	172 167 \$	164 652 \$

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

6. ACTIFS INCORPORELS

	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Logiciels	89 263 \$	88 054 \$	1 209 \$
			1 727 \$

7. FACILITÉS DE CRÉDIT

La Société dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux de base préférentiel. La facilité de crédit est garantie par la totalité des créances présentes et futures, des produits de lettres de garanties émises au bénéfice de la Société et des placements détenus sous quelque forme que ce soit pour un montant de 1 200 000 \$. Au 31 mars 2023, la facilité de crédit est inutilisée.

La Société dispose également d'une facilité de crédit spécifique aux contrats de change à terme et aux options de change, d'un montant autorisé de 60 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 3 % et renouvelable annuellement. Au 31 mars 2023, la facilité de crédit est inutilisée et est garantie par le certificat de dépôt à terme d'une valeur nette comptable de 107 076 \$.

8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	626 552 \$	802 969 \$
Contributions à payer à des partenaires	109 101	395 475
Salaires et vacances courus	667 579	720 700
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	68 181	125 005
	1 471 413 \$	2 044 149 \$

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

9. PRODUITS REPORTÉS

	2023	2022
SOLDE , début de l'exercice	9 750 073 \$	11 809 733 \$
Encaissements, intérêts attribués et autres variations	35 193 113	28 335 173
	44 943 186	40 144 906
Montants constatés à titre de revenus	32 245 155	30 394 833
SOLDE , fin de l'exercice	12 698 031	9 750 073
Produits reportés	14 803 071	11 229 925
Contributions à recevoir	(1 691 850)	(1 149 216)
Contributions à recevoir des projets en coentreprises	(413 190)	(330 636)
SOLDE , fin de l'exercice	12 698 031 \$	9 750 073 \$

10. ÉVENTUALITÉS

La Société a comptabilisé un montant totalisant 616 213 \$ pour les exercices 2021 et 2022 à titre de produit de subventions dans le cadre des programmes de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL). Ces subventions se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

11. ENGAGEMENT

Bail

La Société s'est engagée par bail jusqu'en 2028 pour la location de bureaux. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 559 877 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024 -	99 953 \$
2025 -	101 204 \$
2026 -	104 144 \$
2027 -	107 172 \$
2028 -	110 291 \$

12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à la Fondation SOCODEVI pour le développement international (Fondation), qui a pour mission de recueillir des dons afin d'appuyer financièrement des communautés locales et des organisations de type associatif (coopératives et mutuelles) qui se situent dans des pays en voie de développement.

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

La Société est liée à la Fondation du fait qu'elle a le droit de désigner trois de ses sept administrateurs et qu'elle détient un intérêt économique à l'égard de ses activités. La Fondation permet notamment aux institutions membres de la Société d'effectuer des dons aux partenaires du Sud de la Société. Ces dons sont reconnus comme une contrepartie financière de la Société dans le cadre de son programme de partenariat avec Affaires mondiales Canada.

La Société s'est engagée à mettre à la disposition de la Fondation les services administratifs nécessaires à la réalisation de ses activités, et ce, sans recevoir de contrepartie.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

La Société réalise une part de ses transactions en monnaies étrangères, soit principalement en euros, en dollars américains, en dollars malgaches, en pesos colombiens et en francs CFA. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations du taux de change. Au 31 mars 2023, l'actif net libellé en devises étrangères et converti en dollars canadiens représente 2 830 437 \$ (2022 - 3 742 504 \$). Comme le risque de change est supporté par le bailleur de fonds dans différents projets, la Société évalue qu'au 31 mars 2023, seul un actif net de 1 255 394 \$ (2022 - actif net de 2 501 917 \$) est exposé au risque de change.

La Société dispose d'une convention relative aux contrats de change et options de change d'un volume de transactions de 1 000 000 \$ pour des contrats dérivés ne pouvant avoir un terme supérieur à 24 mois.

Au 31 mars 2023, la Société n'a aucun contrat de change actif.

Risque de crédit

Dans le cours normal des activités, la Société effectue le suivi de ses comptes clients. La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

Au 31 mars 2023, environ 72 % (2022 - 78 %) des comptes clients sont à recevoir de trois clients (2022 - trois clients).

Le risque de non recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent principalement d'organismes et de sociétés gouvernementaux.

Risque lié aux taux d'intérêt

La Société assume des facilités de crédit à taux variables. Elles sont toutefois inutilisées au 31 mars 2023.

Les placements portent intérêt à des taux fixes variant de 0,8 % à 5,5 %. Conséquemment, les risques auxquels la Société est exposée sont minimes.

14. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.